

Lettre In n° 4

Chers adhérents,

La rentrée est effectuée pour la plupart d'entre vous et nous venons de fêter notre Sainte Cécile patronne des musiciens.

Les Rencontres Fédérales réalisées nous ont permis de faire le point sur l'utilisation qui est faite du portail CMF-Réseau. Demain, l'utilisation de chacun de vos sites va être impérative pour pouvoir défendre la pratique collective musicale auprès des pouvoirs publics. Demain, seuls les musiciens inscrits dans la base de CMF-Réseau pourront obtenir la carte de musicien qui nous identifiera. Les déclarations à l'assurance passeront par le réseau. Depuis deux ans déjà, le renouvellement des cotisations se fait par le réseau. **C'est la troisième année que nous lançons cette procédure. Nous vous demandons de faire le maximum pour utiliser cette procédure.** Cela fait gagner du temps à votre fédération.

Nous sommes à votre disposition pour vous aider dans cette tâche. Nous avons réactivé des formations à la Fédération 30 rue Saint-Georges à Chalon (voir les dates sur le site). Mais vous pouvez nous demander de venir chez vous pour organiser une séance de formation (prendre rendez-vous auprès du secrétariat).

Avec cette lettre, nous vous transmettons un questionnaire afin d'avoir une vue réelle des enseignements pratiqués dans votre structure, quelque soit la forme suivant lesquels ils sont pratiqués. Afin de réduire les questionnaires, nous l'avons associé avec celui qui est pratiqué les années précédentes pour les préinscriptions aux examens. Si vous n'êtes pas concernés, ne renseigner que la première partie du questionnaire. Mais renvoyer nous vos réponses. Nous vous en remercions par avance car nous savons que cela est un effort supplémentaire que nous vous demandons.

Je vous souhaite de Bonnes Fêtes de fin d'année

Le Président

Gérard HOCHART

1. Enquête auprès des sociétés

Afin de pouvoir mieux aborder nos échanges avec le Conseil général sur les besoins de nos adhérents en matière de formation des élus, des professeurs de nos écoles, des directeurs musicaux et artistiques, nous lançons une enquête. Si cela vous semble une enquête de plus, elle est pour nous l'occasion de faire une photographie à date de la situation réelle du terrain. Elle va nous permettre de pouvoir établir un ensemble d'outils adaptés à vos besoins et justifier nos actions auprès de notre principal financeur : le Conseil Général. Je vous demande d'y répondre et je vous en remercie par avance.

2. Avis de Concours (rappel)

Tous les dix ans, l'Harmonie de Mâcon organise un concours dans le cadre des concours nationaux de la CMF. Le prochain concours organisé à Mâcon aura lieu les 21 et 22 mai 2016.

La CMF Saône et Loire vous encourage à préparer ce concours qui est dans notre proximité territoriale. Réservez dès maintenant cette date et sachez que c'est un enjeu très motivant pour vos musiciens et votre société.

3. Télérthon 2014

La CMF Saône et Loire a enregistré une seule opération déclarée à l'église de Saint-Marcel le dimanche 7 décembre. Probablement que votre participation se fait déjà dans un cadre plus général sur votre territoire et que vous ne pouvez pas faire une seconde opération. Nous devons réexaminer en interne l'intérêt de poursuivre ou non et comment.

4. MusiDot 71

Le fonds de dotation se met en place petit à petit. Suite à son enregistrement, je vous invite à consulter l'article paru dans le JSL en allant sur la page suivante : www.fmsl.opentalent.fr/musidot71/

5. Evénements départementaux 2015-2018 (rappel)

Dans le cadre du centenaire de la Grande Guerre, la CMF Saône et Loire organise pour chaque année une journée de musique de Kiosque. La CMF Saône et Loire souhaite animer nos territoires chaque année en mettant en avant plusieurs sociétés musicales et chants chorals principalement autour des musiques de l'époque. Nous joignons à cette lettre une invitation à participer à ces journées avec l'aide de la CMF Saône et Loire.

6. Dates à retenir

Congrès de la CMF Saône et Loire : le 3 mai 2015 à Autun.

Formation nouvelle version CMF-Réseau

La CMF Saône et Loire organise à Chalon dans ses locaux deux journées de formation dont le traitement du renouvellement de cotisation les 17 et 19 décembre. Merci d'avertir le secrétariat de votre participation.

Nous vous proposerons d'autres dates en 2015.